



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI MAEN ROCH – Constitution de société

Référence : L028531

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 13 décembre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par ASSP en date du 28/11/2024 il a été constitué une SCI à capital variable dénommée : SCI MAEN ROCH Siège social : 4 Rue Charles de Gaulle 22100 LANVALLAY Capital minimum : 1020 € Capital souscrit : 1020 € Capital maximum : 10200 € Objet social : L'acquisition, l'administration, l'exploitation et la gestion, la location, la disposition de tous biens et droits immobiliers Gérance : M DELEAGE Alexandre demeurant 3 rue Le Dioger 35340 LA BOUËXIÈRE Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-MALO.

[Consulter cette annonce en ligne](#)